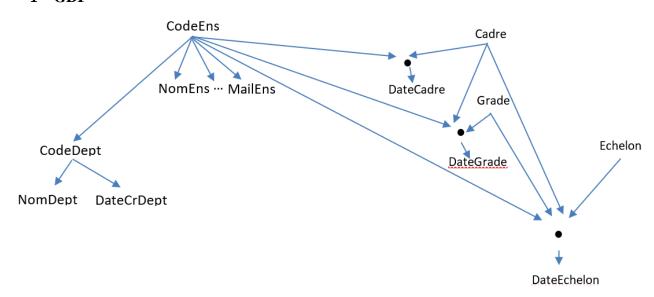
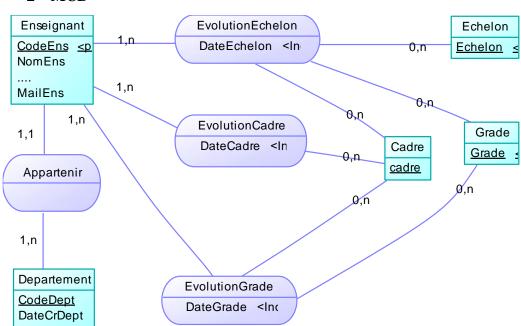


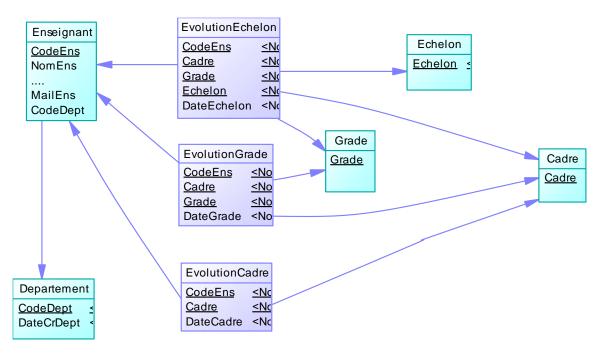
Corrigé du TD N°1 : Bases de Données (4ème année)

Exercice 1: (Contrôle ENSAM-Meknès 2015-2016)

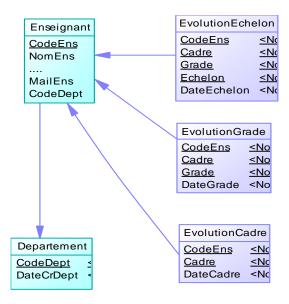
1- GDF



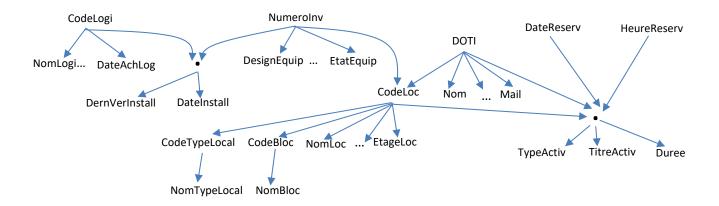




Les entités contenant uniquement la clé peuvent être supprimées. En effetn elles n'apporteront aucune autre information à part la clé qui a migré (comme clé étrangère) dans les autres table. Ainsi, le MLD final est le suivant :

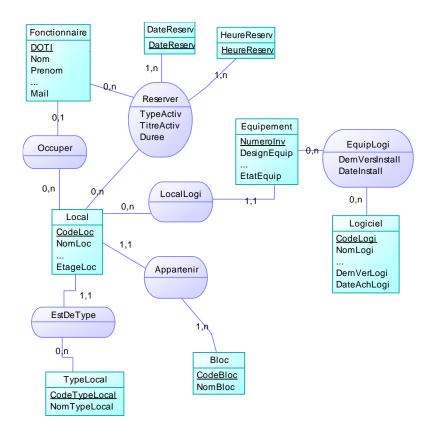


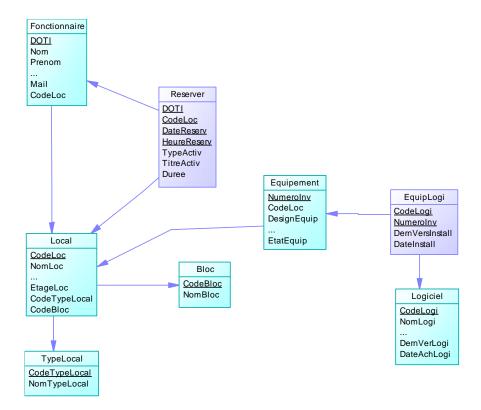
1- GDF



Remarque:

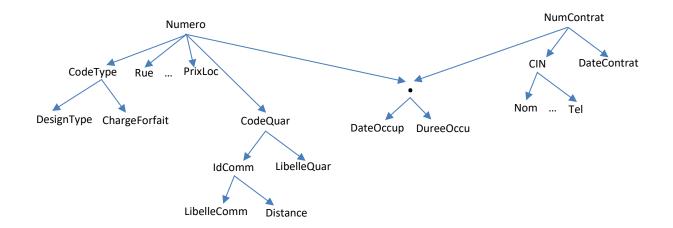
Chacune des propriétés *DOTI* et *NumeroInv* entraîne <u>toute seule</u> la propriété *CodeLoc*. Il n'y a pas de *point noir* qui mentionne que les 2 propriétés participent ensemble pour déterminer la propriété *CodeLoc*. Il ne s'agira pas, donc, d'une association contenant cette dernière.

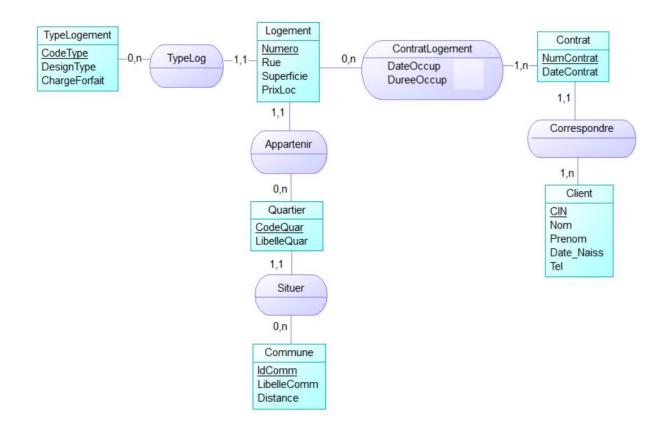


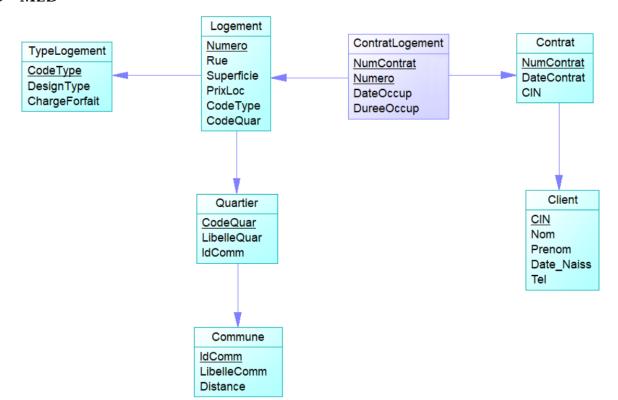


Les entités DateReserv et HeureReserv ont été supprimées car elles contiennent juste la clé.

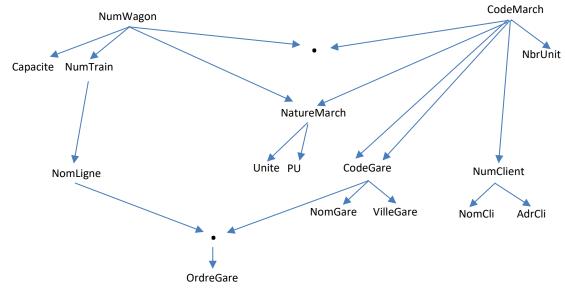
1- GDF





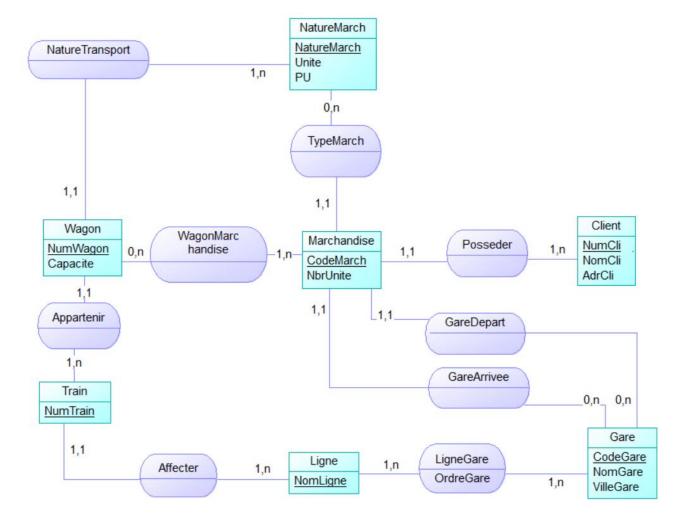


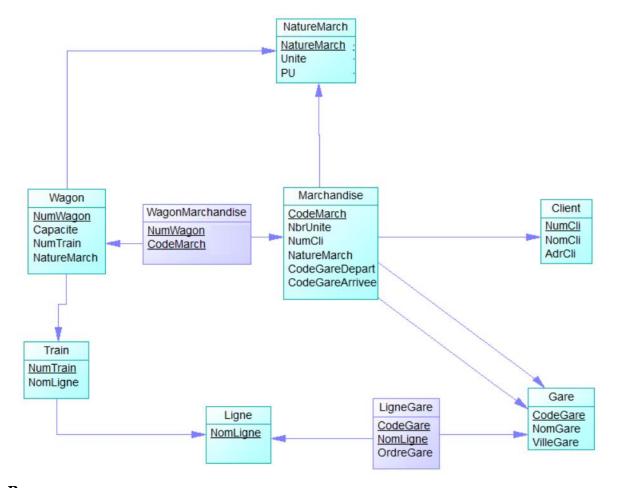
1- GDF



Remarque:

Noter les deux flèches (DFED) de la propriété **NatureMarch** vers la propriété **CodeGare**. La première détermine le code de la gare départ et la deuxième celui de la gare d'arrivée.

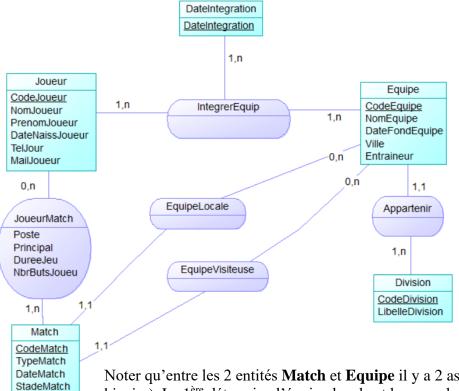




Remarque:

- 1- Noter que la clé CodeGare de la table Gare a migré deux fois dans la table Marchandise. La première fois en tant que code de la gare de départ (correspondant à l'association GareDepart) et la deuxième fois en tant que code de la gare d'arrivée (Correspondant à l'association GareArrivee). Puisqu'une table ne peut pas contenir deux propriétés ayant le même nom, on les a surnommées : CodeGareDepart et CodeGareArrivee.
- 2- La table Ligne peut être supprimée, car elle contient uniquement la clé primaire.

1- MCD

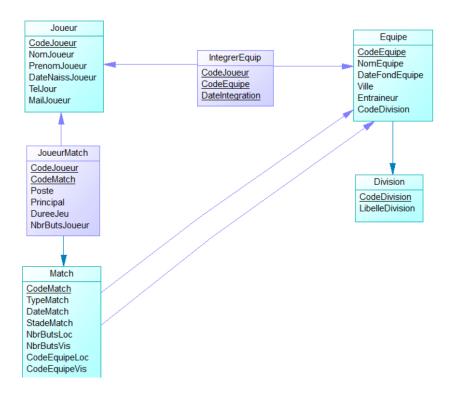


Noter qu'entre les 2 entités **Match** et **Equipe** il y a 2 associations (CIF binaire). La 1^{ère} détermine l'équipe locale et la seconde détermine l'équipe visiteuse.

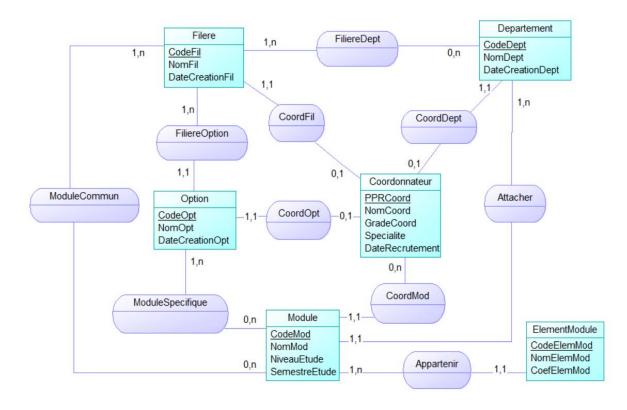
L'attribt *Principal* dans l'association *JoueurMatch* est logique (sa valeur = Oui/non)

2- MLD

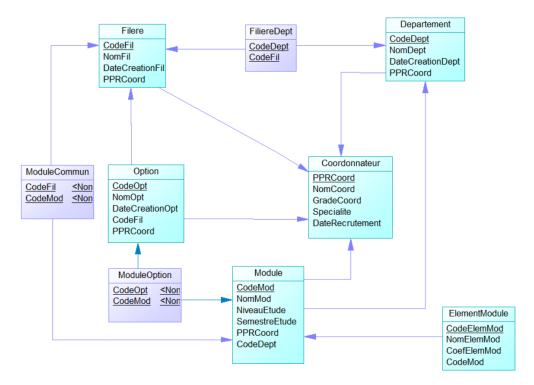
NbrButsLoc NbrButsVis



1- MCD



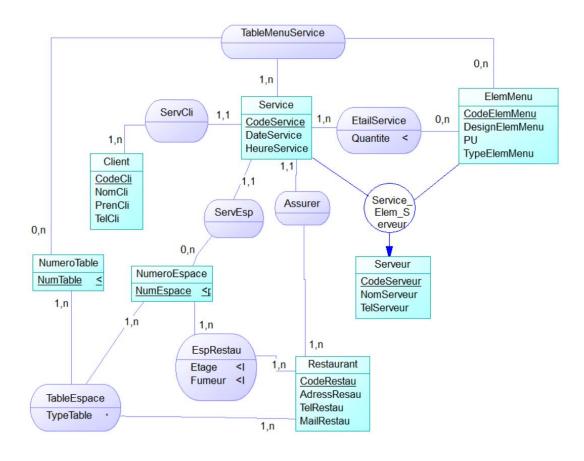
2- MLD

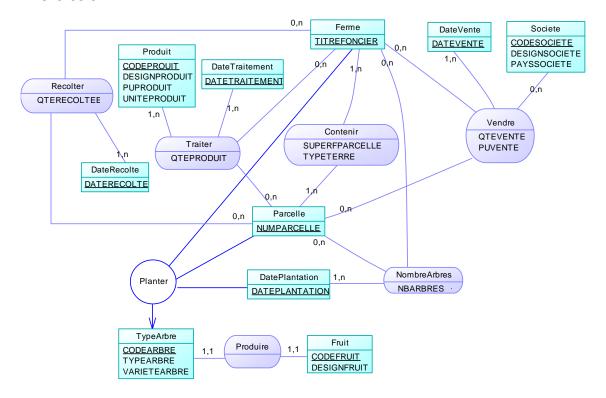


Noter que les 2 tables *Coordonnateur* et *Departement* ne sont pas fusionnées dans une seule table, car elles sont en liaison avec d'autres tables, mais il y a eu migration de la clé *PPRCoord* dans **Departement** (côté de cardinalité (1,1) et non pas du côté (0,1) car avec le dernier cas, on risque d'avoir **CodeDept** <u>vide</u> si le coordonnateur coordonne, par exemple, un module et non pas un département). De même pour **Option** et **Filière.**

Exercice 7

MCD:





Remarques:

- 1- Le MCD ci-dessus respecte bel et bien les **3 formes normales** : Chaque entité et chaque association est en 3FN (3^{ème} forme normale).
- 2- Le numéro d'une parcelle (qui est en fait, un numéro d'ordre) n'est pas unique, comme l'indique le document "Plantation d'arbres". Par exemple (1,"88/45.654") correspond à la 1ère parcelle de la ferme ayant le titre foncier "88/45.654" et (1,"46/23.126") correspond 1ère parcelle de la ferme ayant le titre foncier "46/23.126". On voit très bien que le NUMPARCELLE=1 est répété deux fois, mais dans 2 fermes différentes. Le NUMPARCELLE tout seul ne peut être alors l'identifiant d'une parcelle.
- 3- La superficie d'une ferme est une propriété calculée, et sa valeur est égale à la somme des superficies des parcelles qui la constituent. Elle ne doit pas donc figurer dans le MCD.
- 4- Comme indiqué dans l'énoncé, une parcelle d'une ferme peut être replantée plusieurs fois à des dates différentes. A chaque date, on y plante **NBARBRES** arbres de même type (**CODEARBRE**, **TYPEARBRE**, **VARIETEARBRE**). Ici, **CODEARBRE** correspond au code du type d'arbre. Ainsi, le nombre d'arbres ne dépend pas du **CODEARBRE** mais du numéro (d'ordre) de la parcelle, du **TITREFONCIER** de la ferme et de **DATEPLANTATION**. Signalons aussi que le même type d'arbres peut être replanté dans la même parcelle d'une ferme au bout d'un certain nombre d'années.
- 5- Pour éviter la redondance, ni la table "Fruit" ni la table "Produit" ne participe à l'association "Vendre". En effet, à partir de la DATEVENTE, on peut déduire le type d'arbres (CODEARBRE, TYPEARBRE, VARIETEARBRE) qui était planté dans une parcelle d'une ferme donnée à cette date-là. De ce type d'arbre, on peut déduire alors le fruit qui a été vendu à une société à la date DATEVENTE, à partir de l'association "Produire".

Un même fruit peut provenir de plusieurs parcelles de la même ferme ou de fermes différentes. D'après le document "Commercialisation des fruits", on veut garder trace des parcelles et des fermes qui ont produit le fruit vendu (avec une quantité et avec un prix unitaire) à une société et à une date de vente donnée. Le prix unitaire de vente peut varier en fonction de la société acheteuse (négociation des prix), de la date de vente, de la parcelle et de la ferme.

6- L'association CIF "**Planter**" peut être remplacée par une association normale, à condition d'ajouter les cardinalités convenables.